

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Commune de Charenton-le-Pont, 48, rue de Paris, 94220, Charenton-le-Pont, F, Téléphone : (+33) 1 46 76 47 16, Courriel : marchespublics@charentonlepont.fr, Fax : (+33) 1 46 76 46 69, Code NUTS : FR107

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.charenton.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.achatpublic.com>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Fourniture de mobiliers urbains

Numéro de référence : AO1802

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 34928400

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte : L'accord-cadre à bons de commande a pour objet la fourniture de mobiliers urbains, (potelet à boule, banc, corbeille...)

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

Valeur 360 000 euros

ou

Offre la plus basse : euros / Offre la plus élevée : euros prise en considération (Hors TVA)

Mots descripteurs : Mobilier urbain

SECTION II : DESCRIPTION

OBJET : Fourniture de mobiliers urbains

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 34928400

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR107

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : L'accord-cadre à bons de commande a pour objet la fourniture de mobiliers urbains, (potelet à boule, banc, corbeille...). Montant total des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre (montant identique pour chaque période de reconduction): minimum HT: 30 000 EUR, maximum HT: 180 000 EUR. L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de notification pour une durée de 24 mois. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 24 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois. Le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas lancer la consultation en lots séparés pour les motifs suivants: ce choix se motive par le fait que l'objet de l'accord-cadre ne permet pas l'identification de prestations distinctes, c'est-à-dire que les prestations ne sont pas susceptibles "Par leur nature et compte tenu de l'objet de l'accord-cadre, de faire l'objet de lots différents".

II.2.5) Critères d'attribution

Critère de qualité

1. Valeur technique/La structure de l'entreprise, les moyens humains, la méthodologie d'intervention pour répondre aux commandes de la collectivité / Pondération : 17

2. Valeur technique/Les délais moyens d'approvisionnement et de livraison, la capacité de stockage du candidat et mobiliers disponibles sans délai / Pondération : 12

3. Valeur technique/Les matériaux utilisés et les différentes qualités proposées, leur provenance, les fiches techniques des produits couramment utilisés et les homologations / Pondération : 11

Prix :

1. Prix / Pondération : 60

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Mobilier urbain

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

Explication :

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S : 2018/S 050-110203 du 13/03/2018

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation :

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHE

Marché n° : AO1802

Lot n° :

Intitulé : Fourniture de mobiliers urbains

Un marché/lot est attribué : oui

V.1) Informations relatives à une non-attribution

Le marché/lot n'a pas été attribué

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché : 5 juin 2018

V.2.2) Informations sur les offres

* Nombre d'offres reçues : 1

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE :
Nombre d'offres reçues par voie électronique :
Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : non

V.2.3) Nom et adresse du titulaire

ONDELIA, 26 bis rue Cecille Dinant , 92140, Clamart, F, Téléphone : (+33) 1 58 88 11 19, Code NUTS : FR105
Le titulaire est une PME : oui

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot

Estimation initiale du montant total du marché/du lot : H.T
Valeur totale du marché/du lot : 360 000
ou
Offre la plus basse : / Offre la plus élevée : prise en considération
Monnaie : euros

V.2.5) Information sur la sous-traitance

Valeur ou pourcentage de la part du marché susceptible d'être sous-traitée :
Valeur hors TVA : euros
Proportion : %
Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le marché est consultable après rendez-vous pris 48 heures à l'avance à la mairie de Charenton-Le-Pont, Direction de la Commande publique, 16 rue de Sully 94220 Charenton-Le-Pont, tél: (+33) 1 46 76 47 16.
Les concurrents évincés peuvent exercer un recours de pleine juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Melun, 43, rue du Général de Gaulle Case postale no8630, 77008, MELUN
CEDEX, F, Téléphone : (+33) 1 60 56 66 30, Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr, Fax : (+33) 1 60 56 66 10

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Melun, 43, rue du Général de Gaulle Case postale no8630, 77008, MELUN
CEDEX, F, Téléphone : (+33) 1 60 56 66 30, Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr, Fax : (+33) 1 60 56 66 10

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

8 juin 2018